(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — DGFiP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SASU ABC Décoration** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31122023 (1)	Ex. précédent N-1 clos le (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue services *		217	218	570 100
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	10 254
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	**580 354**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	219 930
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	1 208
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 4 247 - immobilier :)			242	118 309
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243 1 201	244	3 422
	Rémunérations du personnel *			250	143 997
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	57 989
	Dotations aux amortissements *			254	17 070
	Dotations aux provisions			256	3 921
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	1 262
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	**567 109**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	**13 245**
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	1 087
	Produits exceptionnels (IV)			290	65 000
	Charges financières (V)			294	1 526
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	49 006
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	4 327
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	**24 473**

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — **24 473** — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*									316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318	
	Provisions non déductibles*									322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)									324	4 327
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248					330	45
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249					251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurale (44. quindecies)	138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			342
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructurations de la défense (44 terdecies)	127						
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -sole simulateur de syndicat	641			350
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**28 845** 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)									356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**28 845** 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Certifié Conforme

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise : SASU ABC Décoration — 30 route de Findrol — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 74130 CONTAMINE SUR ARVE

SIRET : 7 9 1 5 5 4 9 2 6 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	150 000	012		150 000	
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	1 102	016	1 102		
	Immobilisations corporelles*	028	120 831	030	68 679	52 152	
	Immobilisations financières* (1)	040	51 406	042		51 406	
	Total I (5)	044	**323 339**	048	**69 781**	**253 558**	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	35 871	052		35 871	
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	48 363	070	1 075	47 288	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	13 625	074		13 625	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	178 430	086		178 430	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	**276 290**	098	**1 075**	**275 215**	
	Total général (I + II)	110	**599 628**	112	**70 856**	**528 773**	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 8 000	
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 800	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132 179 386	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 **24 473**	
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 **212 659**	
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154 **2 846**	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 83 592	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 85 755	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 3 048)	172 143 920	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 **313 268**	
	Total général (I + II + III)	180 **528 773**	

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	7 050	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	385 448
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	65 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié conforme

ABC Decoration

Siège social : 30 route de Findrol – 74130 Contamine sur Arve

Au capital de 8 000 €.
RCS : 791 554 926 00018

Procès-verbal des délibérations
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU : 21 mars 2024

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos et donne le quitus entier et sans réserve à la gérance pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Elle prend acte qu'aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été engagé par la société au titre de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée décide de l'affectation du bénéfice : 24 473 € de la manière suivante :

- en dividende : 14 286 €
- en autres réserves : 10 187 €

L'assemblée vote la rémunération du gérant à 3 000 € net par mois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le gérant déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.
Pour copie certifiée conforme.

ABC Décoration S.A.S.U DÉCO 74
Hervé BAUD
Concessionnaire BARRISOL®
30, route de Findrol - Z.I de Findrol
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
Tél. 04.50.03.69.75 - Fax 04.50.03.69.58
rvb@deco74barrisol.com
SIRET 791 554 926 00018

Fait à
Le 21 mai 2024